

Fitch confirme la note 'BBB' de la Tunisie ; la perspective est stable

Fitch Ratings – Londres/Paris – 24 septembre 2008 : Fitch Ratings a confirmé la note de défaut émetteur (*Issuer Default Rating – IDR*) à long terme en devises 'BBB' attribuée à la République de Tunisie, ainsi que sa note IDR à long terme en monnaie locale 'A-' (A moins) et la note à court terme en devises 'F2'. La perspective des notes à long terme reste stable. La note de plafond souverain 'BBB+' est confirmée.

« L'économie et les finances tunisiennes ont fait preuve d'une très grande stabilité face aux nombreux chocs exogènes qui se sont produits ces dernières années », indique Charles Seville, directeur associé à la division Souverains de Fitch. Tout récemment, le gouvernement a été confronté à la forte hausse des prix alimentaires et du carburant, bien que ceux-ci aient baissé au deuxième semestre de l'année. La hausse des prix a entraîné celle des subventions mais le gouvernement a relevé les prix du carburant ce qui, associé au dynamisme des recettes fiscales, a permis de contenir le déficit budgétaire dans la limite des 3% du PIB.

La dette publique a également continué de baisser, bien qu'avec un ratio de 50,9% du PIB en 2007 elle soit la cinquième plus élevée dans cette catégorie de notation. La tendance demeure positive et le gouvernement continue à prodiguer ses efforts pour réduire la dette externe et limiter ainsi son risque de change. En fonction de l'évolution des recettes, une baisse des prix alimentaires et du carburant, associée à un relèvement progressif des subventions sur les prix domestiques des carburants procurerait au gouvernement des marges de manœuvre pour réduire plus rapidement son déficit budgétaire et ramener les ratios de dette à des niveaux plus proches de ceux des autres pays notés dans cette catégorie.

La Tunisie est confrontée à un vif ralentissement dans l'Union européenne, son principal débouché pour les biens et services et en pareil cas, l'expérience montre que la croissance sera modérée. Cependant, le flux d'investissements étrangers dans l'énergie, les infrastructures et l'industrie permettront de soutenir un taux de croissance d'au moins 5% sur les trois prochaines années, alors que le taux d'investissements étrangers directs est, à ce jour, sensiblement supérieur à celui des douze derniers mois. Dans l'ensemble, la production industrielle s'est bien adaptée à la disparition des barrières douanières (pour les produits non agricoles) avec l'UE et les secteurs à plus haute valeur ajoutée ont connu une forte croissance.

La Tunisie a enregistré un taux de croissance comparable à celui de la moyenne des pays notés 'BBB' ; elle est parvenue à éviter des déséquilibres importants du solde courant ainsi qu'une croissance excessive du crédit. La progression des crédits bancaires a été relativement modérée. Le secteur financier présente des indicateurs prudentiels moins favorables que ceux de la plupart des pays de la zone. Cependant, le stock élevé de créances douteuses, hérité du passé, est progressivement apuré et les banques reconstituent leurs provisions et leurs fonds propres.

Le déficit de la balance courante a été contenu et financé en grande partie par des investissements étrangers directs ces dernières années. Les excédents de la balance des paiements ont permis d'accroître les réserves en devises et de renforcer les comptes extérieurs du pays. Une liquidité extérieure plus abondante, ainsi qu'un système bancaire plus solide sont indispensables à l'ouverture du compte de capital de la Tunisie.

Parmi les facteurs de relèvement de la note, les principaux concernent la poursuite de la réduction de l'endettement public et le renforcement du secteur bancaire tout en maintenant un rythme soutenu de croissance.

Contacts : Charles Seville, Londres, Tél.: +44 (0) 20 7417 4250; Eric Paget-Blanc, +33 1 44 29 91 33.

Les définitions des notes de Fitch sont disponibles sur le site public de l'agence, www.fitchratings.com. Les notes publiées, les critères et les méthodologies sont également disponibles sur ce site, à tout moment. Le Code de conduite de Fitch, ses règles en matière de confidentialité, de conflits d'intérêts, de séparation vis-à-vis des sociétés affiliées, de conformité, ainsi que toutes autres règles et procédures appropriées, sont également disponibles dans la section « Code de Conduite » de ce site.